

PRIX SIROP RISK

3ème(P/ 3436), Maiden — 08/10/2023 13h05, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain COLLANT (4,3)
(3.000, 1.200, 900, 600, 300)

ARRIVEE OFFICIELLE: 10 Engagés. 1 Forfait. 1 Annulation-de-Partant. 8 Partants Définitifs.
Temps du 1er : 1.30. 8 (Redk : 1. 4.34)

COURSE A CONDITIONS

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant jamais gagné. **Poids : 57 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si trois chevaux sont déclarés partants définitifs.
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 3 0 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la pouliche DRAMAKUTA à être montée sur la piste, son entraîneur n'ayant fait la demande dans les délais fixés. Agissant sur réclamation de la jeune-jockey Sarah AKARI-SOUIDANE (MYTECLAIRE), arrivée 4ème, se plaignant d'avoir été gênée en sortant des stalles de départ, par la pouliche DRAMAKUTA (Jean-Baptiste VIGIE), arrivée 2ème, les Commissaires ont ouvert une enquête. Après examen du film de contrôle et audition du jockey Jean-Baptiste VIGIE et de la jeune-jockey Sarah AKARIE-SOUIDANE, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que le comportement incontrôlable de la pouliche DRAMAKUTA était dû à son jeune âge et que ce comportement, certes gênant, le poulain MYTECLAIRE ne l'avait pas empêché d'obtenir une meilleure allocation. Les Commissaires, après avoir entendu Willem MENIALEC, le représentant de l'entraîneur Jean-Clau de CAZAKO en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour avoir présenté la pouliche DRAMAKUTA imparfaitement dressée au départ. La pouliche DRAMAKUTA a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl. Equipement(s)	Écurie. Éleveurs
--------------	--------------	--------------------	-----------------------	------------	--------	-------	------------------	-------------	----------------------	------------------

1	<u>DAYANASSANG F.PS. 2 A.</u>	07	Par: ASANGA et DAHLIA DEUX (CONQUISTACKY)	(Corde:08)		found or type unknown MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	MATTHIAS LAURON	56 kg (55,5kg)	3.000	2.256	683	NNN	R. SAINTE ROSE, MME D. SAINTE-ROSE, D. SAINTE-ROSE
2	<u>DRAMAKUTA F.PS. 2 A.</u>	04	Par: ECLAIR DU FADA et AY CHECHE (ZIGWAKI)	2.5 (Corde:01)		JEAN-CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	JEAN-BAPTISTE VIGIE	56 kg (55,5kg)	1.200	902	273	NNN	G. ZIE
3	<u>CARIFTA F.PS. 2 A.</u>	05	Par: BROOX et HANOUKA (OKAWANGO)	4.L (Corde:06)		found or type unknown THIERRY HAYOT	S. JOUSSELIN	ISIDORE BOUAZIZ	56 kg (55,5kg)	900	676	204	OBL	O. NEMORIN
4	<u>MYTECLAIRE M.PS. 2 A.</u>	01	Par: ECLAIR DU FADA et MITLAA (NAAQOOS)	3.5 (Corde:02)		GEORGES ADREA	G. ADREA	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	56 kg (57 kg)	600	451	136	ANN	G. ZIE
5	<u>SANGA SURPRISE F.PS. 2 A.</u>	06	Par: ASANGA et LADY SURPRISE (SPIRIT ONE)	9.L (Corde:04)		found or type unknown DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	GABRIEL BON	56 kg (55,5kg)	300	225	68	NNN	D. SINGARIN
6	<u>CHASSEUR DE PRIME H.PS. 2 A.</u>	03	Par: BROOX et DIONAEA (PANIS)	6.5 (Corde:07)		WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	FRANCK TORRALBA	57,5kg (57 kg)				ANL	O. NEMORIN, L. NEMORIN
7	<u>LISTAN TIME H.PS. 2 A.</u>	02	Par: LISTAN et ARTISTE TIME (ARTISTE ROYAL)	17L (Corde:03)		found or type unknown DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	CEDRIC REYNAUD	57,5kg (57 kg)				NNL	D. FRANCISQUE

8

SORTIE DE LOIN
H.PS. 2 A.

08

Par: ECLAIR DU
FADA et COMME
UNE BOMBE
(BANYAN TREE)

(Corde:05)



BENOIT
MAGDELEINE

MME L.
DUPELIN
LALUNG

JEREMY
MOISAN

55,5kg
(55 kg)

NNN

J. FEVAL